

NOUVELLE REVUE THÉOLOGIQUE

98 N° 2 1976

Introduction aux Béatitudes

Jacques DUPONT (o.s.b.)

p. 97 - 108

<https://www.nrt.be/fr/articles/introduction-aux-beatitudes-1118>

Tous droits réservés. © Nouvelle revue théologique 2024

Introduction aux Béatitudes *

A tort ou à raison, on parle souvent des béatitudes comme d'un condensé du message évangélique, ou comme du critère de l'authenticité chrétienne : le vrai chrétien sera l'homme des béatitudes, l'Eglise dont on rêve sera l'Eglise des béatitudes ; pour pouvoir se réclamer de Jésus, il faut accepter de faire des béatitudes la norme de sa vie. Des affirmations de ce genre justifient assez l'intérêt porté aux béatitudes, l'attention consacrée à leur texte pour se rendre compte de ce qu'il dit exactement.

C'est ici qu'une première surprise nous attend : l'évangile de Matthieu et celui de Luc nous rapportent les béatitudes sous deux formes notablement différentes. Notre premier travail consistera à confronter ces deux versions.

I. — LES DEUX VERSIONS

1. On peut observer d'abord que, chez Matthieu comme chez Luc, les béatitudes constituent l'exorde de ce qu'on peut appeler un discours-programme : au début de son ministère en Galilée, Jésus expose la manière dont il conçoit les exigences de Dieu. Chez Matthieu, c'est le « Sermon sur la montagne » (5-7), chez Luc, le « Discours

* Nous sommes heureux de présenter le texte de la conférence faite l'année dernière aux Facultés Notre-Dame de la Paix, à Namur. On connaît les recherches et publications consacrées par dom J. Dupont aux Béatitudes. Une première édition de son œuvre magistrale date de 1954 : *Les béatitudes. Le problème littéraire. Le message doctrinal*, Bruges, Abbaye de Saint-André, 328 p. Dans l'édition nouvelle l'ouvrage comporte trois tomes : I. *Le problème littéraire*, 1958, 388 p., même éditeur (et reproduction anastatique dans les *Etudes Bibliques*) ; II. *La bonne nouvelle*, 1969, 426 p., dans *Etudes Bibliques* ; III. *Les évangélistes*, 1973, 743 p., même collection. La NRT a rendu compte de ces volumes, ainsi que de la traduction italienne de l'édition nouvelle, I-II : 1955, 540 : 1961. 86 : 1970. 91 : 1973. 427 : 1974. 818.

dans la plaine » (6, 20-49). Le discours de Luc se retrouve presque tout entier dans celui de Matthieu, mais Matthieu rapporte beaucoup de paroles qui ne se trouvent pas chez Luc ou qui se trouvent en d'autres endroits de son évangile. Par ailleurs, l'orientation générale est un peu différente : chez Luc, il s'agit surtout du devoir d'aimer son prochain, devoir qui s'étend jusqu'aux ennemis ; Matthieu insiste plus largement sur le dépassement que les exigences de l'Évangile constituent par rapport aux exigences de la Loi juive.

2. Pour ce qui concerne les béatitudes, exorde de ce discours, la différence qui frappe d'abord est celle du nombre : chez Matthieu, il y en a neuf ; Luc en a seulement quatre, mais celles-ci sont suivies de leur contrepartie : « Malheur à vous, les riches... Malheur à vous, qui êtes repus... Malheur à vous qui riez... Malheur à vous quand les hommes vous tiendront des propos flatteurs... ».

3. Mais la différence de contenu n'est pas moins considérable. Chez Luc, la première béatitude s'adresse à des hommes qui sont pauvres ; chez Matthieu, elle parle de gens pauvres « en esprit ». La béatitude suivante s'adresse chez Luc à ceux qui ont faim maintenant ; chez Matthieu, il s'agit de ceux qui ont « faim et soif de la justice ». De toute évidence, être pauvre et avoir faim, comme Luc l'a écrit, n'est pas la même chose qu'être pauvre en esprit et avoir faim et soif de la justice. Luc envisage des situations concrètes et pénibles qui sont cause de souffrance ; Matthieu évoque des dispositions spirituelles, des attitudes d'âme.

Toutes ces divergences soulèvent un problème auquel il ne semble pas possible d'échapper. Elles obligent à s'interroger sur leur origine, mais aussi sur la possibilité de remonter au-delà des deux formes évangéliques et de se faire une idée de ce que Jésus a dit et voulu dire lorsqu'il a proclamé les béatitudes pour la première fois.

Ce problème ne doit pas étonner. N'en rencontrons-nous pas de pareils dans la vie courante ? Nous savons bien que tel discours important d'une personnalité politique ou religieuse ne sera pas résumé de la même manière dans un journal de droite ou dans un journal de gauche : chacun retiendra et mettra en valeur ce qui l'intéresse et correspond à ses préoccupations. Un peu d'esprit critique nous permettra de faire la part des choses, compte tenu des tendances de chacun de nos informateurs.

L'idéal que se proposent les évangélistes n'est pas celui d'un reportage neutre et strictement « objectif ». En rapportant les paroles de Jésus, ils ne cherchent pas tant à les reproduire dans leur exactitude littérale qu'à faire comprendre à leurs lecteurs chrétiens la portée concrète de ces paroles pour leur vie à eux, dans les situations

où ils se trouvent et qui ne sont plus celles dans lesquelles Jésus s'est exprimé au cours de son ministère. Nous pouvons penser que ce souci d'actualisation est finalement plus respectueux de l'intention réelle de Jésus que ne le serait le respect superstitieux des mots qu'il a prononcés.

Reprenons notre exemple du discours d'une personnalité contemporaine interprété en deux sens différents par deux journaux de tendances différentes. On ne s'étonnera pas de reconnaître la tendance du journal dans l'interprétation qu'il propose. Mais, pour y voir plus clair, on se mettra sans doute en quête d'un troisième témoin, moins directement engagé peut-être : il nous aidera à faire le partage entre ce qui a été réellement dit et les interprétations qu'on en donne.

Dans le cas des béatitudes, il semble possible d'identifier un troisième témoin. Il s'agit d'un oracle du Livre d'Isaïe qui a joué un rôle important dans la manière dont Jésus a présenté sa mission à ses contemporains. On a de bonnes raisons de penser que Jésus a formulé ses béatitudes en faisant écho à cet oracle :

L'Esprit du Seigneur est sur moi,
parce qu'il m'a consacré par l'onction.
Il m'a envoyé porter la Bonne Nouvelle aux pauvres,
panser ceux qui ont le cœur brisé,
proclamer aux prisonniers la libération...,
consoler tous les affligés (*Is 61, 1-2*).

C'est à partir de là qu'il semble possible de se risquer à reconstituer une forme des béatitudes qui rendra plus compréhensibles les deux interprétations de Matthieu et de Luc. Cette base commune contiendrait à peu près ceci :

Heureux les pauvres, parce que le Royaume de Dieu est à eux.
Heureux ceux qui ont faim, parce qu'ils seront rassasiés.
Heureux les affligés, parce qu'ils seront consolés.

La dernière béatitude soulève des problèmes particuliers ; nous y reviendrons. Nous allons d'abord essayer de replacer dans le ministère de Jésus ces trois béatitudes.

II. — LA BONNE NOUVELLE ANNONCÉE AUX PAUVRES

1. Il ne semble pas nécessaire d'insister sur l'idée que ces trois béatitudes peuvent se prendre comme un tout. En parlant des pauvres, de ceux qui ont faim et de ceux qui sont affligés, elles ne visent pas trois catégories distinctes : il s'agit de trois aspects d'une même

situation de détresse, cause de souffrance et de dégradation pour les hommes qui s'y trouvent réduits.

2. La première béatitude donne le ton. C'est aussi celle qui rappelle le mieux la prophétie d'Isaïe : en déclarant que les pauvres sont heureux, Jésus ne fait que donner une tournure concrète à la Bonne Nouvelle dont il se sait le messenger pour les pauvres. Les deux béatitudes suivantes précisent et élargissent le contenu de la première.

3. Le mot « *pauvres* », que le français emprunte au latin *pauper*, désigne pour nous celui qui a « peu », peu de biens, sans en avoir nécessairement trop peu : le « pauvre » ne se confond pas avec l'indigent. Mais les résonances du terme dans notre langue ne coïncident pas avec celles de l'Evangile. Dans l'Evangile, les « pauvres » (*ptôchoi*) sont des indigents, des malheureux qu'il faut secourir en leur faisant l'aumône ; ce n'est pas sans raison que les béatitudes les associent à ceux qui souffrent de la faim. Ajoutons que l'arrière-plan sémitique (hébreu ou araméen) confère encore une autre nuance au terme : les *anawim* sont étymologiquement des gens « courbés », abais-sés, humiliés. Leur misère, qui les rend incapables de se tirer d'affaire par eux-mêmes, les met sous l'étroite dépendance d'autrui ; ils sont obligés de « se courber », ils n'ont aucun moyen de résister ou de se défendre.

4. C'est pour ces malheureux que l'annonce de l'avènement du Règne de Dieu constitue vraiment la bonne nouvelle. Nous comprenons naturellement que les changements provoqués par le Règne de Dieu entraîneront la fin de leurs souffrances : ceux qui ont faim seront dans l'abondance, ceux qui sont affligés seront consolés. Avec l'oracle d'Isaïe nous pourrions continuer : le Règne de Dieu signifiera aussi la libération des opprimés, le retour des prisonniers de guerre, le moment où les aveugles recouvreront la vue, où les paralysés bondiront sur leurs pieds.

5. Mais pourquoi ces malheureux ? Qu'est-ce qui leur vaudra d'être les privilégiés du Règne de Dieu ? Beaucoup de chrétiens s'étonnent. En fonction d'une certaine manière de comprendre l'Evangile comme un code de morale individuelle, ils se demandent en quoi les pauvres sont meilleurs que les autres pour mériter le bonheur qui leur est annoncé. Quel mérite y a-t-il à être pauvre, à avoir faim ?

Cette question est évidemment mal posée. Il s'agit ici, non pas des mérites de ceux qui sont dans la détresse, mais de la manière dont Dieu entend exercer sa royauté. Sur ce point-là, tout le monde est d'accord en Israël : le Règne de Dieu réalisera ce qu'on attend d'un règne idéal. D'un bon roi on attend qu'il assure la justice à ses sujets. D'abord, éventuellement, en les débarrassant des oppresseurs étrangers. Mais aussi en assurant à chacun la pleine jouissance

de son bon droit. La société étant composée de forts et de faibles, de riches et de pauvres, on sait bien que les puissants et les riches auront toujours tendance à abuser de leurs moyens au détriment des faibles et des pauvres. C'est ici précisément qu'intervient le pouvoir royal. En vertu de sa fonction, le roi est le protecteur du faible et du pauvre, le défenseur de ceux qui sont incapables de se défendre par eux-mêmes, celui qui assure la justice à la veuve et à l'orphelin, à l'opprimé et à l'immigré. La justice qu'il doit à ses sujets joue nécessairement en faveur des faibles et des pauvres contre les puissants et les riches.

Voilà donc les espérances qu'évoque le Règne de Dieu. Le prophète Isaïe exprime cela dans un langage imagé :

Le loup séjournera avec l'agneau
et la panthère s'étendra avec le chevreau.
Le veau, le lionceau et le bœuf gras seront ensemble,
et un tout petit enfant les mènera.
La vache et l'ours paîtront
et leurs petits reposeront ensemble ;
le lion comme le bœuf mangera du fourrage...
On ne fera pas de mal et on ne causera pas de dommage
sur toute ma sainte montagne (*Is 11, 6-9*).

En entendant cette description, nous pouvons nous demander si le fourrage fera l'affaire du lion aussi bien que celle du bœuf. Dans le Règne de Dieu, le critère n'est pas l'appétit de chacun, mais la garantie d'une justice grâce à laquelle les faibles n'auront plus rien à craindre de la part des forts.

Voilà, semble-t-il, le présupposé à partir duquel les béatitudes prennent leur vrai sens. En invitant les pauvres et les malheureux à se réjouir, Jésus exprime encore son assurance que le Règne de Dieu est proche. Ce Règne ne peut pas ne pas être aussi celui d'une justice dont bénéficieront tous les déshérités du monde actuel, où la raison du plus fort est toujours la meilleure.

Cette manière de concevoir le Règne de Dieu et la situation privilégiée qu'il entraîne pour les plus démunis nous invite à nous interroger, nous chrétiens : est-ce bien de ce Règne, est-ce bien de cette espérance que notre comportement rend témoignage aujourd'hui aux yeux des pauvres, de ceux qui ont faim, de ceux qui souffrent et sont opprimés ? S'il paraît évident à Jésus que Dieu est du côté des pauvres, nous autres, de quel côté sommes-nous ?

III. — CEUX QUI SOUFFRENT PERSÉCUTION À CAUSE DU CHRIST

1. Par rapport aux trois béatitudes précédentes, celle des persécutés à cause du Christ, commune aux deux versions, est à la fois semblable et différente. Semblable, en ce qu'elle parle encore de gens qui souffrent et dont la situation constitue une offense pour la justice de Dieu. Différente, en ce qu'elle ne concerne plus n'importe quels malheureux, mais des personnes qui souffrent à cause du Christ : « à cause de moi » (*Mt*), « à cause du Fils de l'homme » (*Lc*). Cette béatitude s'adresse donc à des chrétiens victimes de mauvais traitements en raison de leur foi et de leur fidélité à Jésus. L'accent se

place sur le motif pour lequel ils souffrent : ils sont heureux précisément parce qu'ils souffrent en raison de leur attachement à Jésus-Christ.

2. La place occupée par la personne du Christ dans cette béatitude n'est peut-être pas aussi nouvelle que cela paraît à première vue. Ce qui devient explicite ici était déjà implicite dans les trois béatitudes précédentes. A propos de celles-ci, en effet, nous avons observé qu'elles veulent rappeler l'oracle d'*Is 61*, 1 ss : « L'Esprit du Seigneur est sur moi... Il m'a envoyé porter la Bonne Nouvelle aux pauvres... ». En annonçant aux pauvres le Règne de Dieu qui va leur apporter le bonheur, Jésus se présente lui-même comme le messager dont parlait le prophète. Si les pauvres sont heureux, c'est parce que Jésus est le messager dont la mission inaugure les temps messianiques. La Bonne Nouvelle qu'il annonce aux pauvres est inséparable de la mission qui lui est dévolue, à lui.

3. La manière dont, par rapport aux béatitudes précédentes, la béatitude des persécutés explicite le lien avec la personne de Jésus se comprend plus facilement si l'on tient compte d'une sentence rapportée en quatre endroits des évangiles synoptiques (*Mt 10*, 32-33 ; *Mc 8*, 38 ; *Lc 9*, 26 ; 12, 8-9) :

Tout homme qui se sera déclaré pour moi devant les hommes, le Fils de l'homme aussi se déclarera pour lui devant les anges de Dieu. Mais celui qui m'aura renié à la face des hommes sera renié à la face des anges de Dieu (*Lc 12*, 8-9).

Par le ministère de Jésus Dieu lui-même commence l'avènement de son Règne, de telle sorte que la destinée de chacun dépend de son attitude devant la mission et la personne de Jésus. Si cette mission a provoqué l'opposition des dirigeants d'Israël, il est clair que les disciples de Jésus n'échapperont pas à la même opposition. Mais le fait de souffrir précisément à cause de Jésus les placera dans une situation privilégiée, car leur solidarité avec celui dont dépend le salut de chacun en sera renforcée.

4. Il reste que tout cela ne devient pleinement intelligible qu'à la lumière de Pâques, quand, par les souffrances de sa passion, Jésus sera entré dans la gloire de sa résurrection. L'apôtre Paul a particulièrement réfléchi sur les conséquences du mystère pascal pour le chrétien : il faut partager les souffrances du Christ pour avoir part à sa résurrection. Ici encore, les souffrances endurées à cause du Christ tirent leur valeur de la solidarité qu'elles établissent entre le chrétien et le Christ, mais le Christ considéré non plus seulement dans son rôle lors du jugement : il s'agit de celui qui a souffert et est mort sur la croix pour notre salut.

La dernière béatitude ne pouvait pas exprimer tout cela sans tomber dans l'anachronisme. Il est permis de penser, cependant, que cet éclairage pascal lui confère toute sa profondeur chrétienne : elle ne s'adresse pas seulement à ceux qui souffrent à cause du Christ ; elle les concerne aussi en ce qu'ils souffrent avec le Christ.

IV. — LES BÉATITUDES DANS LA VERSION DE MATTHIEU

Quand on parle des béatitudes de l'Evangile, c'est généralement en se référant à la version longue, celle du premier évangile. Après nous être attardé aux quatre béatitudes attestées par Luc, il nous faut aborder la longue série des neuf béatitudes de Matthieu.

Observons tout de suite que cette version ne compte que trois béatitudes réellement nouvelles : celles des miséricordieux, des cœurs purs et des artisans de paix. Si on arrive à un total de neuf, c'est parce que, en plus, la première et la dernière béatitudes ont été dédoublées. Il est assez facile de s'en rendre compte pour la dernière, celle des persécutés à cause du Christ, qui est précédée par une béatitude des persécutés à cause de la justice : les motifs pour lesquels les chrétiens peuvent souffrir la persécution sont présentés de manière plus explicite.

Le procédé de dédoublement est moins évident dans le cas de la première béatitude. Pour s'en rendre compte, il faut reconnaître que la béatitude des « doux » est empruntée au *Ps* 37, 11 (« Les doux posséderont la terre en héritage »), où le mot « doux » correspond à l'hébreu *anawîm*, c'est-à-dire précisément le terme qui, dans l'oracle d'*Is* 61, 1, sert de point d'appui à la béatitude des « pauvres ». En parlant d'abord de « pauvres en esprit » puis de « doux », la version de Matthieu met en évidence deux nuances religieuses du mot *anawîm*. Nous commencerons par là notre étude de cette version ; nous ferons ensuite quelques remarques sur les autres béatitudes.

A. *Les pauvres en esprit et les doux*

1. La première question à poser est celle du sens de l'expression « pauvres en esprit ». La Bible contient beaucoup d'expressions du même genre : un mot principal (substantif, adjectif ou participe) est déterminé par un complément « d'esprit » (« en esprit »), « de cœur » ou « d'âme » ; on indique par là que la signification naturelle du terme principal doit être transposée pour s'appliquer à une disposition intime. C'est ainsi que, dans la suite des béatitudes, il est question de « purs de cœur » où l'adjectif « pur » (sans tache) est intériorisé, de manière à qualifier une attitude spirituelle. On parlera ailleurs d'un homme « long d'esprit », c'est-à-dire patient, ou « court d'esprit », impatient.

L'expression « pauvres en esprit » appelle donc une transposition intérieure de l'idée de pauvreté. Mais la manière dont il faut opérer cette transposition n'est pas évidente. En français, dans l'usage courant, le « pauvre en esprit » est un homme spirituellement détaché à l'égard des biens de ce monde, intérieurement libre à l'égard de l'argent, et l'expression s'emploie plus naturellement à propos de personnes qui disposent de beaucoup d'argent : il est possible à celui qui est économiquement riche d'être « pauvre en esprit ». La transposition que nous opérons ainsi se fait à partir du sens que nous attribuons spontanément au mot « pauvres » : mais nous avons déjà observé que les réso-

nances de ce mot dans notre vocabulaire ne sont pas exactement celles des termes bibliques correspondants. Et c'est un fait que les Pères de l'Eglise interprètent le plus souvent « pauvres en esprit » au sens de : humbles, modestes ; mais ils n'expliquent pas comment ils passent de l'idée de pauvreté à celle d'humilité.

L'exégèse moderne est restée perplexe jusqu'à une date récente, faute de trouver ailleurs l'expression de la première béatitude. La situation a changé depuis vingt ans : les textes hébreux découverts à Qumrân, au bord de la mer Morte, et contemporains de Jésus emploient l'expression dans des contextes qui ne permettent plus d'hésiter sur son sens. Les Pères de l'Eglise avaient raison : les « pauvres en esprit » sont des humbles. Le mot hébreu *anawîm* (que nous traduisons « pauvres ») y garde sa valeur étymologique : il s'agit d'hommes « courbés », abaissés, humiliés ; l'attitude d'âme à laquelle renvoie la précision « en esprit » est celle d'une humilité intérieure.

2. La présence de la béatitude des « doux » confirme cette interprétation. Dans la Bible grecque, en effet, l'adjectif « doux » (*prays*) est, à côté du mot « pauvre », une des traductions habituelles du terme *anaw* ; ainsi notamment dans le *Ps* 37, 11, qui inspire la béatitude des « doux ». Et les textes de Qumrân montrent bien que la douceur (ou la non-violence) constitue, avec l'humilité et la patience, une des composantes de cette attitude fondamentale de *anawâh*, que nous pourrions appeler la « pauvreté spirituelle ».

3. Ces précisions sur le sens des termes nous permettent de mieux comprendre l'interprétation que la première béatitude de Jésus reçoit dans la version de Matthieu. Réalisant la mission du messager de Bonne Nouvelle annoncé par l'oracle d'*Is* 61, Jésus avait proclamé le bonheur des pauvres, visant par là les malheureux, désignés ensuite comme ceux qui ont faim. Devant la mention de ces *anawîm*, l'évangéliste pense à une attitude d'âme : cette *anawâh* si chère à la spiritualité des moines juifs de Qumrân. C'est dans cette perspective qu'il applique la béatitude aux « pauvres en esprit » qui, suivant l'autre traduction du mot *anawîm*, sont aussi les « doux ». Ainsi la béatitude ne s'adresse plus à des hommes qui manquent du nécessaire pour vivre, mais à des hommes qui se caractérisent par leur douceur, leur patience, leur humilité : des hommes dépourvus de violence, qui n'opposent pas le mal au mal.

4. Pour saisir la portée profonde de cette transposition il faut faire un pas de plus et se rendre compte qu'elle correspond très précisément à un aspect du portrait de Jésus sur lequel Matthieu se plaît à mettre l'accent. Ce n'est sans doute pas par hasard qu'on trouve justement chez Matthieu le texte qui présente le plus d'affinité avec la double béatitude des pauvres en esprit et des doux. C'est le passage dans lequel Jésus se définit lui-même, lorsqu'il déclare :

Venez à moi, vous tous qui peinez et êtes accablés,

et moi, je vous donnerai le repos.

Prenez sur vous mon joug et mettez-vous à mon école,
parce que *je suis doux et humble de cœur*,
et vous trouverez le repos pour vous-mêmes.

Car mon joug est agréable et mon fardeau léger (*Mt 11, 28-30*).

Jésus se présente comme un maître « doux et humble de cœur ». Les termes ne sont pas parfaitement identiques à ceux des béatitudes, mais il n'est pas difficile d'y reconnaître la même association entre la douceur et l'humilité des « pauvres en esprit ». D'autres passages propres à Matthieu soulignent la douceur de Jésus, sa discrétion, son refus de la violence (cf. 12, 17-21 ; 21, 5) ; celui-ci peut suffire pour se rendre compte de la manière dont la formulation de la première béatitude dans cet évangile renforce son lien avec la personne de Jésus. L'exigence de se montrer pauvre en esprit et doux est finalement celle de prendre exemple sur le Maître doux et humble de cœur, et la double béatitude est un appel aux chrétiens à conformer leurs sentiments à ceux de Jésus. Si cette référence sous-jacente à l'exemple de Jésus est fondée, elle constitue évidemment une clef essentielle pour l'interprétation des béatitudes matthéennes.

B. *Les autres béatitudes de la version de Matthieu*

1. Arrêtons-nous d'abord sur le mot « justice » introduit dans la quatrième béatitude (« Heureux ceux qui ont faim et soif de la justice ») et dans la huitième (« Heureux ceux qui sont persécutés à cause de la justice »). Pour nous aujourd'hui, ce mot est surtout chargé de résonances sociales. Ces résonances ne sont nullement absentes de l'emploi qu'on en fait dans la Bible ; mais elles y sont intégrées dans un ensemble plus large, elles y ont, si l'on veut, une troisième dimension qui donne au terme une profondeur essentiellement religieuse. Si la « justice » implique tous les devoirs qu'on a envers le prochain, elle n'en est pas moins définie par rapport à Dieu, à la volonté et aux droits du Dieu de l'Alliance. Matthieu a introduit le terme sept fois dans son évangile (3, 15 ; 5, 6. 10. 20 ; 6, 1. 33 ; 21, 32), très conscient du fait que, loin de renier l'idéal de justice que poursuivait le judaïsme, le christianisme entend l'élargir et l'approfondir : « Si votre justice n'est pas plus abondante que celle des scribes et des Pharisiens, vous n'entrerez pas dans le Royaume des Cieux » (5, 20). Jésus lui-même donne l'exemple en demandant à Jean de le baptiser : « C'est ainsi qu'il convient que nous accomplissions toute justice » (3, 15). La vie chrétienne sera une « recherche » de la justice (6, 33), le chrétien est un homme « assoiffé de justice » (5, 6). S'il doit subir la persécution, que ce soit en raison de sa fidélité à un idéal de justice (5, 10), qui est aussi un idéal de perfection (5, 48). Le message évangélique s'incarne dans la vie du croyant et devient ainsi « justice ».

2. Parmi les trois béatitudes vraiment nouvelles chez Matthieu, nous nous arrêterons d'abord à celle qui déclare : « Heureux les purs de cœur, parce qu'ils verront Dieu. » Empruntée au *Ps 24*, 4, cette béatitude rappelle d'abord la pureté rituelle exigée de ceux qui voulaient prendre part aux cérémonies du Temple et ainsi, comme on disait, « s'approcher de Dieu », ou même « voir Dieu », être admis parmi ses familiers. Mais ce n'est plus au culte du Temple que se réfère la béatitude : la promesse de « voir Dieu » n'y est qu'une autre manière de désigner l'entrée dans le Royaume de Dieu. Adressée à ceux qui sont « purs de cœur », elle exige une pureté, non plus rituelle seulement, mais intériorisée. Faut-il parler de pureté d'intention ? L'expression ne plairait peut-être guère à Matthieu : la manière dont elle dissocie l'intérieur de l'extérieur risquerait de lui rappeler cette « hypocrisie » qui lui apparaît comme la pire contrefaçon de la religion. Il serait sans doute préférable de définir la pureté du cœur en fonction d'une parfaite correspondance entre l'intérieur et l'extérieur, entre l'intention et l'agir. La pureté de cœur ne fait pas abstraction des actes en considérant la source dont ils procèdent.

3. Pour les deux autres béatitudes particulières à la version de Matthieu il semble important de se rendre compte surtout du lien de parenté qui les unit. La béatitude des miséricordieux et celle des artisans de paix se placent sur le terrain de l'agir : de la conduite du chrétien à l'égard du prochain qui a besoin qu'on l'aide. Le devoir de se montrer miséricordieux ne trouve pas de meilleure illustration que dans la description du jugement dernier par laquelle Matthieu conclut le ministère public de Jésus :

J'ai eu faim, et vous m'avez donné à manger ;
j'ai eu soif, et vous m'avez donné à boire ;
j'ai été sans gîte, et vous m'avez recueilli ;
nu, et vous m'avez vêtu ;
malade, et vous m'avez visité ;
en prison, et vous êtes venus me voir...
Chaque fois que vous l'avez fait au moindre de mes frères,
c'est à moi que vous l'avez fait... (25, 35-40).

Quant à la mention des « artisans de paix », elle évoque une bonne œuvre pour laquelle le judaïsme avait une estime exceptionnelle. On s'était rendu compte que, parmi les gens en difficulté qu'il faut aider, les moins malheureux ne sont peut-être pas les époux ou les amis qui se disputent. Travailler à les réconcilier, s'employer à ramener la paix entre eux, c'est un des plus beaux services qu'on puisse rendre à son prochain.

Prises ensemble, ces deux béatitudes recommandent donc deux formes concrètes de l'amour du prochain. Ce n'est sans doute pas

par hasard qu'on les trouve précisément chez Matthieu, cet évangéliste qui insiste plus que les deux autres Synoptiques sur le devoir fondamental de l'amour du prochain. Cette préoccupation lui aura fait prendre conscience que la liste des béatitudes resterait incomplète si elle ne mentionnait pas la pratique de la charité fraternelle, véritable trait distinctif du disciple de Jésus.

CONCLUSION

1. Jetant un regard sur le chemin parcouru, nous nous demandons d'abord à qui les béatitudes s'adressent.

— Au niveau de la prédication de Jésus, elles s'adressent aux pauvres et aux malheureux, d'une manière tout à fait générale et en considérant la situation de souffrance qui est la leur.

— A l'étape de l'Eglise primitive, nous avons vu les chrétiens s'appliquer ces béatitudes à eux-mêmes, en raison des souffrances qu'ils ont à endurer à cause de leur foi en Jésus-Christ.

— La version de Matthieu, enfin, opère une distinction : elle réserve le bonheur des béatitudes à ceux des chrétiens qui vivent vraiment l'idéal que l'Evangile leur propose.

2. Le message que les béatitudes proclament prend une couleur différente d'après les personnes auxquelles il est destiné.

— Au niveau du ministère de Jésus, les béatitudes nous sont apparues comme une expression de la Bonne Nouvelle : le Règne de Dieu est tout proche. Cette expression disait en même temps comment Dieu entend exercer son pouvoir royal, ce qu'il veut faire de son Règne. Les béatitudes de Jésus révèlent ainsi un Dieu qui ne reste pas neutre devant les situations concrètes où se trouvent les hommes. En vertu même de ses prérogatives royales, Dieu prend parti pour les faibles contre les forts, pour les pauvres contre les riches, pour les opprimés contre leurs oppresseurs. Dieu veut régner en rendant heureux ceux qui sont maintenant dans le malheur.

— En répétant les béatitudes, l'Eglise primitive (et Luc) fixe davantage son attention sur l'implication des béatitudes : elles éclairent la mission de Jésus, le rôle de Sauveur qu'il est appelé à exercer en faveur de ceux qui croient en lui, spécialement en faveur de ceux qui ont à souffrir de la part des hommes à cause de leur foi en lui.

— L'évangéliste Matthieu, enfin, relit les béatitudes en fonction de ses préoccupations pastorales. Il tient à rappeler aux chrétiens que les promesses de salut sont conditionnelles : « Si votre justice

n'est pas plus abondante que celle des scribes et des Pharisiens, vous n'entrerez pas dans le Royaume des Cieux » (5, 20). Nous ne pourrions être admis dans le Royaume que si nous nous sommes montrés doux et humbles, à l'exemple de notre Maître ; si nous avons fait preuve de rectitude et de loyauté ; si nous avons réalisé effectivement ce que Dieu nous demande et, en particulier, si nous nous sommes mis au service de nos frères qui sont dans le besoin.

3. Il reste à souligner le trait qui assure le plus visiblement la continuité entre ces relectures successives. A chaque étape, les béatitudes sont une proclamation de bonheur. S'il est vrai qu'elles contiennent une promesse, elles n'en constituent pas moins une formule de félicitation : Heureux sont-ils ! Heureux êtes-vous ! Orientées vers l'avenir du Règne de Dieu, elles parlent d'un bonheur présent. Il ne s'agit pas de s'évader du présent pour chercher refuge dans un avenir plus ou moins utopique ; il s'agit de prendre conscience du rapport qui unit le moment présent à l'avenir de Dieu. Les contraintes douloureuses qui pèsent actuellement sur les hommes, les appels et les exigences auxquels les chrétiens ont à répondre maintenant constituent précisément le terrain sur lequel se développe la joyeuse espérance qui transfigure l'existence du croyant.

Les béatitudes résonnent comme un message d'espérance, non pas malgré les réalités de la vie, mais enraciné dans ces réalités mêmes. L'espérance du chrétien est attachée à la croix de Jésus-Christ ; elle est vécue dans la part que nous prenons aux souffrances de celui dont la résurrection nous ouvre notre propre avenir.